



Les Archers de Saint Georges de Brunstatt

Affiliation FFTA n° 0668169

www.archers-brunstatt.fr

Vous invitent à leurs concours qualificatifs

Fita 2 x 70m + Fédéral 2 x 50m

Le dimanche 03 juin 2018

**Sur le terrain d'entraînement des Archers de Saint Georges
situé 8 rue du Bitz à Brunstatt (68350)**

GPS : Latitude 7.31527000 – Longitude 47.73161000

Programme

Dimanche matin

Ouvert Fita 2x70m ou Fédéral 2x50m

- 7h30** Ouverture du greffe
- 7h50** Début des 30min d'échauffement
- 8h30** Début des tirs comptés
- 11h45** Fin estimée des tirs

Dimanche après-midi

Ouvert Fita 2x70m ou Fédéral 2x50m

- 13h00** Ouverture du greffe
- 13h20** Début des 30min d'échauffement
- 14h00** Début des tirs comptés
- 17h15** Fin estimée des tirs
- 17h30** Remise des prix suivie du verre de l'amitié

Réglementaire

Arbitres

BECQUET Jean-Jacques – responsable
OUGIER Jézabel
PATALAS Vincent

Tenue : de club ou blanche obligatoires

Blasons et distances : selon règlement FFTA

Inscriptions

Date limite d'inscription : 29/05/2018

Mises : 1 départ / 2 départs

Poussin à cadet : **8 euros / 12 euros**

Junior à super vétéran : **10 euros / 16 euros**

Paiement : en espèces ou par chèque à l'ordre des « Archers de Saint Georges »

Informations complémentaires

Le nombre de cibles que notre terrain peut accueillir étant limité à 22, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

La participation aux 2 départs sera possible uniquement en cas de place(s) disponible(s) après la date limite d'inscription.

Restauration

Buvette sur place proposant de la petite restauration (sandwich, pâtisseries, boissons).



Demande d'inscription

Concours Fita 2x70m + Fédéral 2x50m du dimanche 03 juin 2018

Club :
 Contact :
 Portable : Mail :

Demande d'inscription à envoyer **avant le 29/06/2018** à :

Thomas Muller
 6 rue Hubert de la Cassinière
 68210 BALSCHWILLER
tresorier@archers-brunstatt.fr

Nom prénom	N° de licence	Catégorie	Arme CL – CO – Nu	Mobilité réduite (1)	Dim. matin		Dim. après-midi		Mises (2)
					2x70m	2x50m	2x70m	2x50m	

- 1) Cocher « X » si personne à mobilité réduite (ex. fauteuil roulant), préciser en commentaire la possibilité ou non d'entrer et sortir du pas de tir.
 2) Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre des « Archers de Saint Georges »

Total :